

### **Redessiner nos villes**

« *On a sans doute fait une erreur dans la stratégie annoncée.* »

(Macron, hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 15 mai 2020)

Cherchez l'erreur, ou plutôt le mot « erreur » dans les discours de notre président, et vous le trouverez sans peine, en diverses occasions. Loin de nous en gausser, il faut reconnaître en cette propension à l'autocritique une marque d'humilité et de bonne volonté qui contraste singulièrement avec l'arrogance dont il a souvent fait preuve, et avec la suffisance déployée par la plupart de ses pairs. Et puisque, parmi ceux qui le critiquent, les idées n'ont pas l'air de fuser à gauche (à droite, on se contente de certitudes) le Témoin gaulois va lui soumettre ingénument celle qui suit.

Les châteaux et les palais de nos rois n'étaient pas seulement les gigantesques et belles résidences des puissants de ce monde et des machines de pouvoir, où se pressait la foule servile des courtisans qui, encore au temps de Versailles, s'en disputaient jusqu'aux mansardes. Ils abritaient aussi celle, immense, des gardes, jardiniers, cochers et palefreniers, cuisiniers, chambrières et valets de tous rangs qui en assuraient le service et dormaient sur leur lieu de travail. Tout le monde devait vivre et dormir sur place, ou à proximité. Il en fut de même des villes dont les maisons abritaient sous un même toit, mais à des étages différents les grands, moyens et petits bourgeois, et les ouvriers, employés et domestiques. On sait comment, au XIX<sup>e</sup> siècle, la pollution industrielle, probablement bien supérieure à celle que nous connaissons, a regroupé les premiers dans de « beaux quartiers » situés à l'ouest des cités, dans nos régions soumises

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours IX

aux vents océaniques, qui chassaient obligeamment les fumées des usines implantées à l'est, autour desquelles se regroupèrent celles et ceux qui y travaillaient, ainsi que les plus pauvres. On sait aussi comment le développement des transports en commun et de l'automobile ont au XX<sup>e</sup> siècle accéléré cette ségrégation en poussant employés et ouvriers à rechercher un cadre de vie meilleur et des logements plus spacieux que ceux des centres villes, aux loyers de plus en plus inaccessibles, dans des banlieues « résidentielles » de plus en plus lointaines et, à une date plus récente, jusqu'à des villes éloignées. Nous en étions là hier, mais peut-être sommes-nous à un nouveau tournant ?

La pandémie du Covid-19, « maladie de civilisation » qui ne serait que l'avant-garde de bien d'autres, nous a conduit à un confinement de plusieurs semaines difficilement renouvelable, et à un déconfinement progressif dont la règle est de respecter les « distances sociales », ce qui sera évidemment impossible dans les transports en commun du jour où l'activité économique reviendra à la normale. Restent le vélo pour les plus proches, jeunes et sportifs, mais son emploi sera très limité par mauvais temps, et la voiture individuelle, ruineuse pour les petits salaires et pour les villes par les aménagements qu'elle nécessite et l'espace qu'elle dévore, et parvenue à la limite de son utilisation aux heures de pointe, quand l'addition des bouchons autour de chaque grande ville atteint des centaines de kilomètres, sans parler de l'aggravation de la pollution qu'elle provoque. Reste enfin le décalage des heures de travail, qui permet d'étaler les déplacements. Mais comment ne pas voir que tout le mal vient de l'éloignement toujours croissant des lieux de résidence des travailleurs et de leurs lieux de travail ? On finit par trouver

## *Le Témoin Gaulois* – Au Fil des jours IX

banal que des foules de plus en plus nombreuses ajoutent à leur journée de travail deux à trois heures de déplacements pénibles et désormais dangereux, matin et soir, ce qui fait de l'ancienne journée de huit heures, obtenue ou plutôt arrachée au terme de durs combats, un souvenir paradisiaque ? Obliger les villes et l'État à loger *intra-muros* toutes celles qui en font la demande parmi les personnes qu'elles emploient et toutes celles qui y travaillent, au lieu de construire des bureaux qui ne seront jamais utilisés pour maintenir les prix délirants de l'immobilier comme on le fait à Paris, obliger les entreprises à installer leurs locaux – bureaux, usines, ateliers, etc. – dans les cités où elles pourront recruter leur main d'œuvre, apporterait une solution à bien des problèmes et mettrait fin à bien des maux.

Il est vrai que les coups de menton, les belles déclarations, et même les plus beaux textes ne suffisent pas, comme on le voit pour le « droit au logement », inscrit dans la loi en 1990 et jamais appliqué. Pour cela il faut la volonté politique et des institutions judiciaires que l'actuel gouvernement, profitant de la pandémie, s'est empressé de mettre en veilleuse. Aussi bien, nos tribunaux seraient-ils remis en service, ils n'ont plus ni les juges, par suite d'un renouvellement générationnel que personne n'a su ou voulu anticiper ni, pour des raisons de restrictions budgétaires, les greffiers et les moyens bureautiques suffisants pour fonctionner.

Lundi 18 mai 2020